

REPUBLIQUE DU NIGER
FRATERNITE-TRAVAIL-PROGRES
MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION

**COMMUNICATION DE SEM HAMADOU ADAMOU SOULEY, MINISTRE DE
L'INTERIEUR ET DE LA DECENTRALISATION DE LA REPUBLIQUE DU
NIGER**

73^{ème} COMITE EXECUTIF DU HCR

Genève : 10 au 14 octobre 2022

Monsieur le Président du Comité Exécutif,

Monsieur le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,

Mesdames et Messieurs les Ministres,

Excellences,

Distingués Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Je fais cette déclaration au nom de **S.E.M. Hamadou Adamou Souley**, Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, dont l'arrivée à Genève a été différée pour des raisons de calendrier.

Je voudrais avant toute chose, vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre excellente conduite de nos travaux et vous assurer de l'entière collaboration de ma délégation.

Le Niger s'associe à la déclaration prononcée par le Tchad au nom du Groupe africain.

Monsieur le Président,

Mon pays se réjouit particulièrement de prendre part à cette 73^{ème} Session du Comité Exécutif du Programme du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés,

pour aborder la situation des déplacés forcés de manière générale, et plus particulièrement celle des réfugiés et des demandeurs d'asile.

Nous nous en réjouissons notamment parce que la zone du Sahel à laquelle appartient mon pays traverse une situation sécuritaire et humanitaire jamais connue par les Etats et les populations de la sous-région.

C'est dire que ce comité exécutif représente une opportunité d'envergure pour aborder dans un cadre multilatéral plus indiqué, qu'est ce forum, la question des déplacés forcés dans le monde.

La crise mondiale des réfugiés et autres déplacés forcés, doublée de la fréquence des violations des droits de l'Homme liée au terrorisme et à la criminalité transnationale organisée, doit nous interpeller tous, Etats, Organisations internationales et autres acteurs de la protection.

Pour ce qui le concerne, le Niger réitère, comme il l'a toujours manifesté d'ailleurs, sa détermination et son engagement à assumer sa part de responsabilité aux côtés des autres membres de la communauté internationale.

A ce niveau, ma délégation tient à exprimer ses sincères félicitations à Monsieur Filippo Grandi, Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour sa réélection, et à lui exprimer toute notre reconnaissance pour l'intérêt tout particulier qu'il n'a cessé de porter à la résolution des divers défis humanitaires existants. Je puis l'assurer de la disponibilité du Niger à poursuivre et à renforcer les excellentes relations de collaboration existante entre les deux parties.

Monsieur le Président,

Du fait de sa position géographique, le Niger est directement impacté par les différentes crises qui se sont développées tant au Sahel, qu'autour du lac Tchad ou encore dans le sud de ses frontières, qui connaît une situation de grand banditisme, toutes choses qui ont conduit au fil des années à l'arrivée de près de 300.000 réfugiés sur le sol nigérien et des mouvements forcés de populations nigériennes à hauteur de près de 350.000 personnes déplacées internes. A ces situations de conflits, se greffent des cycles de sécheresse et d'inondation qui privent

des centaines de milliers de personnes d'abris et de sources de subsistance, les obligeant souvent à quitter leurs demeures.

En dépit de ces conflits sévissant de part et d'autre de ses frontières, et des conséquences des changements climatiques, le Niger a toujours gardé ses portes ouvertes, pour assurer l'accès à l'asile dans le cadre des déplacements massifs et des mouvements mixtes.

Ainsi, au défi du nombre déjà impressionnant des personnes à assister et à protéger, s'ajoutent les conséquences induites par le séjour prolongé des réfugiés dans leurs localités d'accueil, notamment au plan des énormes coûts social, sanitaire et sécuritaire à supporter, et celles des grands flux migratoires mixtes en transit pour l'Europe via l'Afrique du Nord, favorisés par la position tampon du Niger entre l'Afrique au sud du Sahara et les pays méditerranéens.

Monsieur le Président,

Face à tous ces enjeux, mon pays est sur tous les fronts avec des partenaires auxquels il me plaît, ici, de témoigner notre gratitude.

C'est ainsi qu'en concertation avec le HCR et d'autres intervenants, des projets innovants de prise en charge et surtout d'intégration dans le tissu social local sont envisagés pour les populations réfugiées et les communautés qui les accueillent.

Pour les déplacés internes, le gouvernement du Niger a mis en place une politique de retour volontaire dans leurs localités d'origine et des mesures d'accompagnement.

Dans la même lancée, des concertations s'organisent entre les autorités du Nigeria, du Niger et le HCR en vue du retour volontaire des réfugiés nigériens dans leur pays.

Monsieur le Président

Mesdames, Messieurs

Comme vous pouvez donc le constater, le Niger, malgré la situation que lui imposent les nombreuses crises à ses frontières, reste attaché à ses idéaux d'humanisme, de solidarité et de responsabilité.

C'est pour cette raison que nous continuons à recevoir des réfugiés et demandeurs d'asile, évacués de la Libye, à travers le mécanisme humanitaire d'évacuation et de transit (ETM) conclu en 2018 avec l'UNHCR, et renouvelé respectivement le 24 février 2020 et le 13 juillet 2022.

Au 31 juillet 2022, 4.607 personnes ont été réinstallées du Niger vers des pays tiers, dont 3.425 des réfugiés évacués de la Libye vers le Niger grâce à ce mécanisme.

C'est le lieu pour ma délégation de remercier tous les pays qui participent à cette initiative de sauvetage de vies et de les encourager à plus d'efforts de réinstallation.

Monsieur le Président

Le Niger, et partant toute la région du Sahel, a besoin d'une plus grande solidarité internationale pour agir avec plus d'efficacité sur les causes profondes des déplacements forcés, gage indispensable la création des conditions de paix et de sécurité dans cette partie du monde, et par conséquent, à l'établissement de solutions durables aux divers cas de déplacements forcés.

C'est du reste la raison pour laquelle mon pays a opté pour une prise en charge holistique de la question de déplacements forcés, de migration et autres mouvements massifs de personnes, à travers l'adoption en 2019 d'une politique nationale de la Migration, et celle d'une politique nationale de sécurité en 2021 axée sur des migrations suivies ordonnées et régulière, le Nexus HDP, la sécurité, l'intégration et l'autonomisation des personnes en mouvement, y compris la résilience des communautés d'accueil, dont la mise en œuvre nécessite l'appui de tous les nos partenaires.

Monsieur le Président

Avant de terminer, permettez-moi de souligner qu'en réponse aux trois (03) engagements pris lors du premier forum mondial sur les réfugiés de décembre 2019, mon pays a amorcé la révision de son cadre juridique en vue de garantir l'effectivité du système d'asile et a procédé au renouvellement périodique de l'ETM pour assurer sa continuité ainsi qu'à la mise en œuvre du programme d'urbanisation des sites d'accueil des réfugiés.

Enfin, le Niger se réjouit de prendre part au co-parrainage des événements du 2^{ème} Forum mondial sur les réfugiés de 2023 et vous rassure de l'engagement et de la disponibilité des plus hautes autorités, en vue de faire couronner de succès ce forum.

Je vous remercie